



TARIFS DEMI-PENSION ANNÉE SCOLAIRE 2025/2026

	Maternelle		
	1er Trimestre <i>(Sept. - Déc. 2025)</i>	2ème Trimestre <i>(Janvier - Mars 2026)</i>	3ème Trimestre <i>(Avril - Juin 2026)</i>
Forfait 4 jours	412 €	308 €	308 €
Forfait 5 jours	490 €	367 €	367 €

	Elémentaire		
	1er Trimestre <i>(Sept. - Déc. 2025)</i>	2ème Trimestre <i>(Janvier - Mars 2026)</i>	3ème Trimestre <i>(Avril - Juin 2026)</i>
Forfait 4 jours	416 €	313 €	313 €
Forfait 5 jours	496 €	371 €	371 €

	Collège		
	1er Trimestre <i>(Sept. - Déc. 2025)</i>	2ème Trimestre <i>(Janvier - Mars 2026)</i>	3ème Trimestre <i>(Avril - Juin 2026)</i>
Forfait 3 jours	350 €	262 €	262 €
Forfait 4 jours	432 €	324 €	324 €
Forfait 5 jours	496 €	371 €	371 €

	Lycée		
	1er Trimestre <i>(Sept. - Déc. 2025)</i>	2ème Trimestre <i>(Janvier - Mars 2026)</i>	3ème Trimestre <i>(Avril - Mai 2026)</i>
Forfait 3 jours	288 €	216 €	144 €
Forfait 4 jours	388 €	291 €	193 €
Forfait 5 jours	459 €	344 €	229 €

Une déduction pour famille nombreuse est consentie par l'établissement en fonction du nombre d'enfants inscrits au forfait à la cantine (10% pour le 3ème enfant et 50% pour le 4ème et les suivants).

Les élèves ne peuvent changer de régime (demi-pensionnaire, externe) ni de formule de fréquentation du restaurant scolaire en cours de trimestre.

Toute décision de ne plus fréquenter la demi-pension le trimestre suivant doit se faire la dernière quinzaine du trimestre par demande écrite.

Tarif élèves, repas occasionnel : 9 € (en vente à l'unité, non remboursable).